

L'économie souterraine fait de l'ombre à l'économie officielle

S'intéresser à l'économie souterraine, c'est tenter de cerner une cible mouvante. Toutefois, le phénomène est bien réel et il n'est pas sans effet sur l'économie déclarée. En dépit du fait que les Québécois souhaitent que chacun contribue aux revenus de l'État et paie sa juste part, ils flirtent tout de même avec l'économie souterraine. Des efforts sont faits pour récupérer les sommes qui échappent au fisc. Cependant, quel pourcentage des fuites estimées peut-on récupérer? Peut-on penser que les nouvelles technologies, avec toutes les possibilités qu'elles offrent en matière de traçabilité des transactions, agiront pour freiner l'économie souterraine? Cela reste à démontrer. Chose certaine, le travail est très ardu et les États à travers le monde ne baissent pas les bras. En attendant, du point de vue des économistes, il reste fort à faire pour estimer avec justesse l'ampleur du phénomène et ses manifestations.

EN FAIRE LE TOUR POUR TENTER DE LA CERNER

Il y a autant de définitions que de personnes ou d'organismes qui s'intéressent à l'économie souterraine. De façon générale, on inclut le travail au noir (ou travail non déclaré), l'évasion fiscale et les activités illégales et criminelles (vente de stupéfiants, recel, etc.). Ces activités sont caractérisées par le fait qu'elles échappent aux règles économiques et sociales communes ainsi qu'au regard de l'État : ce qui signifie qu'elles se soustraient aux prélèvements fiscaux qui devraient les accompagner.

Estimer la valeur de l'économie souterraine pose un défi à quiconque tente l'exercice. Même si on ne peut en prendre la mesure exacte, on sait qu'elle n'est pas sans effet sur l'économie officielle. Les activités souterraines font en sorte que les gouvernements subissent des pertes de revenus qu'ils ne peuvent redistribuer. À cela s'ajoute le fait que des citoyens paient en lieu et place de ceux qui s'esquivent et qu'enfin, ces actions placent bon nombre d'entreprises devant une concurrence déloyale.

Pourquoi l'économie souterraine existe-t-elle? Les raisons sont multiples : certains veulent éviter de payer de l'impôt ou des taxes alors que d'autres choisissent d'esquiver les contributions sociales (Régime des rentes, assurance-emploi, par exemple). Certains s'exemptent eux-mêmes de suivre les normes ou les standards du marché du travail comme le salaire minimum, le nombre d'heures maximal ou, encore, les exigences en matière de santé et de sécurité. Enfin, d'autres fuient les tracasseries administratives (formulaires, documents, etc.) et la reddition de comptes auprès de l'État. Dans les faits, ceux qui participent à

l'économie souterraine font le calcul (consciemment ou non) entre ce qu'il leur en coûterait d'être découverts et la probabilité d'être pris par les autorités.

DU POINT DE VUE DU CONTRIBUABLE

Payer son écot au fisc (que ce soit par les taxes, les impôts ou différentes cotisations) n'est pas l'activité qui génère le plus d'enthousiasme chez les contribuables. Pourtant, nombre de Québécois s'y plient. Les données pour le Québec permettent ici de donner un aperçu de l'effort fiscal du côté de l'État québécois. Le tableau 1 illustre qu'au chapitre des impôts uniquement, 6,4 millions de contribuables ont produit une déclaration de revenus en 2012 à Revenu Québec¹. Les données révèlent que la moyenne d'impôt par contribuable était de 3 780 \$. Elles indiquent également que 63 % des

Tableau 1 – Impôt sur le revenu des particuliers - Québec 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012 (en %)
Nombre de contribuables (en milliers)	6 372	6 414	0,7
Revenu total (en M\$)	248 621	259 203	4,3
Impôt à payer (en M\$)	23 352	24 245	3,8
Impôt à payer par contribuable (en \$)	3 665	3 780	3,1
Crédits d'impôt remboursables (en M\$)	3 953	5 006	26,7
Impôt à payer moins crédits d'impôt remboursables (en M\$)	19 399	19 238	(0,8)

Source : Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2012, mai 2015

¹ Ministère du Revenu du Québec, *Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2012*, mai 2015.
http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Statistiques/fr/STAFRR_sfp_2012.pdf

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Joëlle Noreau
Économiste principale

418-835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

contribuables, soit un peu plus de 4 millions de Québécois, étaient imposables (tableau 2).

Tableau 2 – Nombre de contribuables Québec 2012

	Nombre (en milliers)	Proportion 2012	Variation de 2011 à 2012 (en %)
Contribuables imposables	4 042	63,0	0,1
Contribuables non imposables	2 372	37,0	1,7
Total	6 414	100,0	0,7

Source : Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2012, mai 2015

Faut-il croire que tout le fardeau fiscal est porté par ces 4 millions de personnes? Non, les revenus autonomes de l'État québécois sont aussi assurés par les entreprises et les autres Québécois, à des degrés divers, par l'intermédiaire des taxes à la consommation, des cotisations pour la santé et des droits et permis (graphique 1). Dans les faits, 85 % des Québécois paient des cotisations sociales. Cette brève illustration n'est pas exhaustive et elle omet d'autres sources de revenus comme les paiements de péréquation par exemple. Toutefois, elle permet de voir que les mesures d'imposition ont de multiples facettes et qu'il y a au moins autant de façons de les esquiver.

Compte tenu de l'impopularité de l'impôt, des taxes et de tous les prélèvements qui sont faits dans le portefeuille des citoyens ou des consommateurs, on ne peut s'étonner de les voir pousser de hauts cris lorsque l'Institut Fraser publie son

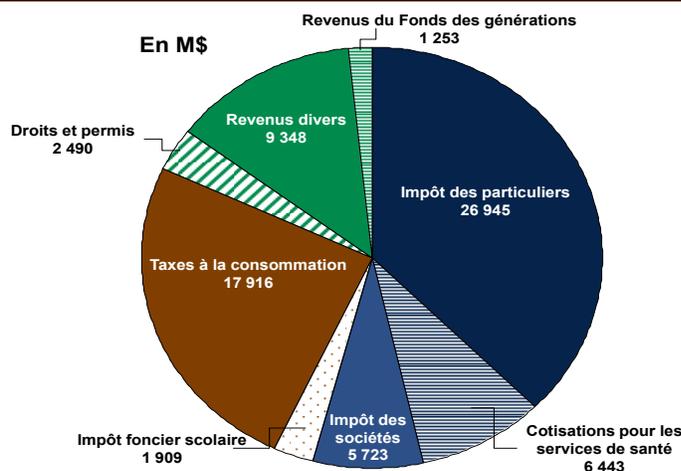
indice « d'affranchissement de l'impôt ». Cette appréciation ne fait pas l'unanimité, notamment parce qu'elle prend en compte les paiements à la Régie des rentes du Québec comme une taxe, alors que d'autres considèrent qu'il s'agit d'une épargne forcée en vue d'un éventuel revenu et que certains estiment que cette mesure s'inscrit dans une démarche plus vaste, celle de réduire la présence de l'État. Cet exercice demeure intéressant malgré tout et il permet de situer dans le temps le moment où les familles des différentes provinces canadiennes ont fini de payer leurs contributions à l'État et peuvent disposer à loisir de leurs revenus. En 2014, cette date avait été établie au 14 juin pour le Québec, juste avant Terre-Neuve qui terminait la dernière (22 juin).

En contrepartie, en dépit du fait que les Québécois souhaitent que chacun paie sa juste part, ils flirtent tout de même avec l'économie souterraine comme le démontrèrent quelques chiffres un peu plus loin. Un sondage réalisé par H&R Block auprès des Canadiens en 2014 a révélé que 53 % des personnes interrogées ont dit vouloir opter pour un paiement en liquide pour éviter de devoir payer la TPS. Cette même enquête rapportait que 58 % considéraient le paiement au noir comme une erreur². C'est un peu comme si les contribuables parlaient des deux côtés de la bouche en même temps.

UNE MESURE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Estimer l'ampleur de l'économie souterraine, c'est essayer de mesurer une activité qui par nature est cachée. Il y a pratiquement autant de méthodes qu'il y a de chercheurs qui s'attèlent à la tâche. Certains d'entre eux ont accès aux données du fisc et ils essaient de confronter les chiffres de l'offre avec ceux de la demande, bref de voir les deux côtés de la médaille. Un bon exemple est celui des travaux de construction où l'on compare les déclarations de revenu des ménages en fonction du temps et de l'argent dépensés en travaux et en aménagement pour leur foyer avec celles des travailleurs de ce secteur d'activité. L'écart entre les deux permet d'avoir un aperçu de ce qui échappe à l'économie officielle. Certains chercheurs poussent leurs investigations du côté des données sur la demande d'argent liquide alors que d'autres s'intéressent à la sous-déclaration des revenus, notamment ceux provenant d'un emploi indépendant.

Graphique 1 Évolution des revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement



Sources : Gouvernement du Québec, Budget 2015-2016, Plan économique et Desjardins, Études économiques

² Hansen, Darah, Yahoo finance, *Majority of Canadians would pay under the table to avoid tax: survey*, 23 juillet 2014, <https://ca.finance.yahoo.com/blogs/insight/majority-canadians-pay-under-table-avoid-tax-survey-200029202.html>

Tableau 3
Taille de l'économie souterraine au Canada selon différentes sources

Sources	En % du PIB	Autres chiffres	Commentaires
Statistique Canada	2,3 % (en 2012) = 42,4 G\$	Était à 2,7 % en 1994	Exclusion des activités comme celles liées à la drogue et à la prostitution
Friedrich Schneider Université Johannes Kepler de Linz	Entre 10 et 20 % (en 2010)		
Étude relayée par la Banque du Canada Geoffrey R. Dunbar, Chuling Fu.	14 % à 19 % du PIB (entre 1998 et 2004)		

Sources : Statistique Canada, Schneider, Buehn and Montenegro (2010) et Geoffrey R. Dunbar, Chuling Fu

Les approches diffèrent d'un chercheur à l'autre et elles varient également d'un pays à l'autre. L'accès aux données n'est pas égal partout et les activités ne touchent pas rigoureusement les mêmes secteurs. La législation et les règles du travail n'étant pas uniformes à la grandeur de la planète, l'évitement fiscal ou le travail au noir peut être plus ou moins présent dans une activité donnée selon la région ou le pays considéré.

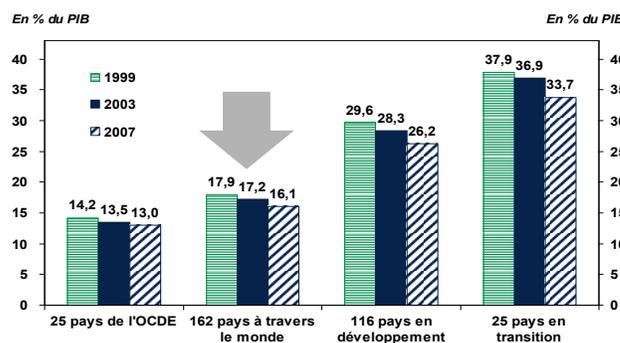
Le tableau 3 donne un aperçu des différentes mesures de l'économie souterraine au Canada. Ainsi, Statistique Canada estimait qu'elle se chiffrait à 42,4 G\$ en 2012, soit 2,3 % du PIB canadien. Aux yeux des chercheurs de l'organisme, il s'agissait d'un recul par rapport à 2,7 % en 1994. Cette mesure omet « les activités comme celles liées à la drogue et à la prostitution ». Quelques secteurs sont ciblés en priorité, on pense notamment à la construction, à la finance, les assurances, les services immobiliers, aux services de location et de location à bail et aux sociétés de portefeuille. On y retrouvait également le commerce de détail et celui des services d'hébergement et de restauration, pour ne nommer que ceux-là.

Une étude récente relayée par la Banque du Canada³ estimait que la sous-déclaration des revenus variait entre 14 % et 19 % du PIB pour les années 1998 et 2004. Cette mesure rejoint celle du professeur Friedrich Schneider, de l'Université Johannes Kepler de Linz en Autriche. Ce dernier effectue des travaux sur l'économie souterraine depuis des années. En effet, dans des travaux publiés en 2010, la part de l'économie souterraine au Canada était estimée entre 10 % et 20 %. Il faut rappeler que la mesure peut prendre en compte différents paramètres et que les comparaisons sont nécessairement imparfaites.

³ Geoffrey R. Dunbar, Chunling Fu, *Sheltered Income : Estimating Income Under-Reporting in Canada, 1998 and 2004*, Document de travail 2015-22, juin 2015.
<http://www.banqueducanada.ca/2015/06/document-travail-2015-22/>

Le graphique 2 permet de comparer les estimations réalisées par le professeur Schneider la même année pour différents pays. Dans cette perspective, le Canada se trouve dans la moyenne que lui et son équipe ont estimée pour 162 pays à travers le monde.

Graphique 2 Poids et évolution de l'économie souterraine dans le PIB pour différents groupes de pays



Source : Schneider, Buehn and Montenegro (2010)

Pour le Québec, Statistique Canada a évalué la mesure de l'économie souterraine à 10,4 G\$ en 2012, soit 2,9 % du PIB (tableau 4 à la page 4). Bernard Fortin, professeur et chercheur à l'Université Laval, a travaillé sur la question et est parvenu à différentes mesures. Dans des travaux réalisés en 1996, l'économie souterraine a été évaluée à moins de 3 % du PIB pour l'année 1993. Toutefois, un nouvel exercice réalisé en 2009 situait cette proportion à 4,6 % en 1997 et à 5,7 % pour 2002. Fait à noter, en 2002, l'économie souterraine était estimée à environ 4 300 \$ par ménage québécois. Ces mesures omettent les activités criminelles. On conçoit également que les méthodes de travail sont différentes. Le professeur Fortin a recensé bon nombre d'études réalisées par un grand nombre de chercheurs. Cet aperçu permet d'apprécier la diversité des approches. Ainsi, l'ampleur estimée de l'économie souterraine au Québec dans les années 1980, 1990 et 2000 variait entre 3 % et 27 %, et ce, en fonction des

Tableau 4
Taille de l'économie souterraine au Québec selon différentes sources

Sources	En % du PIB	Autres chiffres	Commentaires
Statistique Canada (2012)	2,9 % (2012) : 10,4 G\$		Exclusion des activités comme celles liées à la drogue et à la prostitution
B. Fortin et collab. (1996)	Moins de 3 % du PIB en 1993	Environ 2 000 \$/ménage	
B. Fortin et collab. (2009)	4,6 % en 1997 5,7 % en 2002	± 4 300 \$/ménage québécois	Exclusion des activités criminelles

Sources : Statistique Canada, B. Fortin et collab. (1996), B. Fortin et collab. (2009)

méthodes! Qui croire? Même à 3 %, à l'heure où la demande pour les biens et les services publics sont grandissants et que les dépenses gouvernementales font l'objet d'une révision de plus en plus serrée, l'État et les citoyens peuvent-ils se permettre de s'en passer?

COLMATER LES BRÈCHES

Quels efforts investir pour récupérer les sommes qui échappent au fisc? Comme les contribuables qui tentent d'estimer s'il vaut la peine ou non de participer à l'économie souterraine, les gouvernements doivent s'assurer que les efforts investis pour récupérer les sommes dues ne dépassent pas les gains escomptés. Dans un premier temps, des vérifications sont faites dans les déclarations de revenus des particuliers et des entreprises. Dans un deuxième temps, les gouvernements ont développé des outils de plus en plus nombreux selon différents secteurs d'activité qui sont associés à l'évasion fiscale, on peut penser à la construction ou à la restauration, pour ne nommer que ceux-là.

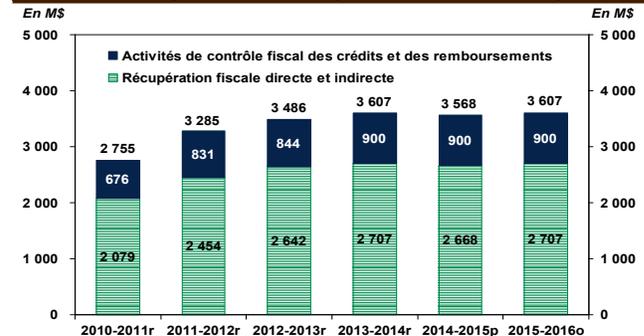
À titre d'exemple, les modules d'enregistrement des ventes (MEV) ont été installés entre 2010 et 2011 dans les restaurants du Québec. Ces derniers colligent les transactions effectuées dans les établissements et facilitent le repérage de la fraude. Ils sont désormais exigés dans les bars depuis février 2016. Dans le secteur de la construction, les vérifications sur les grands chantiers notamment sont parmi les outils dont s'est doté l'État pour limiter la progression du travail au noir. Revenu Québec estime à 415 M\$ par année les fuites dans le secteur de la restauration. Ce chiffre est estimé à 1,5 G\$ pour celui de la construction.

De nouvelles initiatives ont été annoncées lors du budget provincial déposé en mars 2015 pour contrer la progression de l'économie souterraine. À titre d'illustration, des interventions supplémentaires ont été introduites dans le

domaine de la construction, notamment pour resserrer « la vérification des exigences requises pour la détention d'une licence d'entrepreneur ». Des équipes regroupant les différents ministères et organismes ont été constituées pour travailler de près dans les secteurs de la construction et de la rénovation résidentielle, sur le commerce illicite du tabac et des boissons alcooliques et sur les crimes économiques et financiers, pour ne nommer que celles-là.

En 2013-2014, 431,3 M\$ ont été récupérés dans des secteurs ciblés (construction, commerce illicite du tabac, commerce illicite des boissons alcooliques et crimes économiques et financiers) auxquels se sont ajoutés 48,7 M\$ en amendes. Pour l'année fiscale 2013-2014, les résultats de récupération fiscale se sont chiffrés à 3,6 G\$ (graphique 3). Par ailleurs, ce sont là les données uniquement pour le ministère du Revenu du Québec : elles se couplent aux efforts faits également du côté du gouvernement canadien. Partout dans le monde, on tente de resserrer les mailles du filet pour récupérer les sommes qui devraient être perçues et des ententes se multiplient pour partager l'information dont dispose chacun des États.

Graphique 3 Québec : résultats et objectifs de récupération fiscale (en millions de dollars)



r : résultats p : résultats préliminaires o : objectif
Note : afin de mieux refléter les activités courantes de Revenu Québec, des éléments exceptionnels de 2013-2014 et de 2014-2015 ont été exclus des résultats, permettant notamment de mieux apprécier les objectifs de récupération fiscale en 2015-2016.
Sources : Revenu Québec et ministère des Finances du Québec



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : AMIES OU ENNEMIES?

Peut-on imaginer que les nouvelles technologies auront un rôle à jouer dans l'évolution de l'économie souterraine? Dans un premier temps, on peut penser qu'elles sont des alliées dans les efforts investis pour retrouver des transactions. Par exemple, elles facilitent l'enregistrement des ventes dans la restauration. Par ailleurs, les transactions réalisées par Internet ont l'avantage de laisser des traces. De plus, les nouvelles technologies permettent de recouper des informations sur les personnes et les sociétés beaucoup plus rapidement qu'à l'époque où tout était consigné sur le papier. Le partage de l'information entre les organismes qui collaborent à la lutte au travail au noir et à l'évasion fiscale est facilité. La recherche d'information est également plus rapide.

En contrepartie, la communication est nettement accélérée pour ceux qui veulent se soustraire au contrôle de l'État. Les offreurs et les demandeurs de services peuvent être mis en contact plus rapidement, à tout le moins, dans les balbutiements d'une transaction. Les réseaux sociaux ou les plateformes informelles sont des vitrines d'exception. Par la suite, ils peuvent choisir de poursuivre leurs échanges dans un mode de communication qui ne laisse pas de trace ou, à tout le moins, le moins d'indices possibles. La prolifération d'offres de service comme l'hébergement ou le transport entre particuliers, en marge des règles officielles, pose déjà son lot de questions. À quel moment l'activité devient-elle illégale? Quelle est la mesure la plus appropriée? Le chiffre d'affaires, le volume de transactions ou le mode de fonctionnement sont-ils les meilleurs baromètres pour attester la légalité de l'activité? La question fait couler beaucoup d'encre et n'a pas fini de préoccuper les États au moment où l'offre de service se déploie au quotidien.

UNE CIBLE MOUVANTE

L'économie souterraine, par nature, est difficile à saisir. On sait qu'elle occupe une place non négligeable dans l'économie québécoise bien qu'on ne soit pas en mesure de la chiffrer avec exactitude. Les nouvelles technologies sont à la fois des alliées dans le repérage des transactions, mais peuvent également être utilisées comme un porte-voix pour la prolifération des réseaux informels. Tenter de récupérer tout ce qui fuit du réseau officiel semble extrêmement difficile avec les moyens actuels. Toutefois, les États à travers la planète ne baissent pas les bras et ils cherchent à limiter les pertes. Aux yeux des économistes, le développement de meilleurs outils et l'accès à davantage de données pour ausculter l'économie souterraine afin de mieux la mesurer constituent un des premiers pas permettant de travailler sur des solutions encore plus ciblées.

Joëlle Noreau
Économiste principale